

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 7754

2 novembre 1893, 8 h., a.

Classe 8

Gustave FALCONNIER, à NYON (Suisse).

Brique-verre pour réflecteurs.

Les réflecteurs employés jusqu'à ce jour sont généralement à surfaces planes ou légèrement ondulées.

J'utilise dans ma brique-verre pour réflecteurs les champs (surface latérale) de cette brique, sur lesquels est déposée une couche métallique ou de toute autre substance réfléchissante remplissant le même but; cette matière réfléchissante est recouverte d'un vernis préservatif. Les champs de cette brique ainsi recouverts font l'office de réflecteurs.

Il est aisé de voir par les fig. 1, 2 et 3 du dessin ci-joint fourni à titre d'exemple comment les dépôts sont placés; ils sont indiqués en *a*. La fig. 1 montre un assemblage de briques; la fig. 2 une coupe de ces briques, ces dernières sont représentées soufflées; la fig. 3 montre une brique sans fond.

Quand la lumière frappe la brique-verre, elle pénètre par les parties transparentes de la

brique, certains rayons de lumière et de chaleur frappent les nombreux champs de cette brique qui les réfléchissent à l'intérieur augmentant ainsi la somme de lumière et de calorique que cette brique peut laisser pénétrer.

L'assemblage de ces briques forme donc un puissant réflecteur.

Cette brique-verre se fait de toutes formes, couleurs et dimensions.

Ayant ainsi décrit mon invention je revendique:

Une brique-verre pour réflecteurs recouverte sur ses champs d'une substance réfléchissante protégée par un vernis.

Gustave FALCONNIER.

Gustave Falconnier.
2 novembre 1893.

Brevet N° 7754.
1 feuille.

FIG. 1.

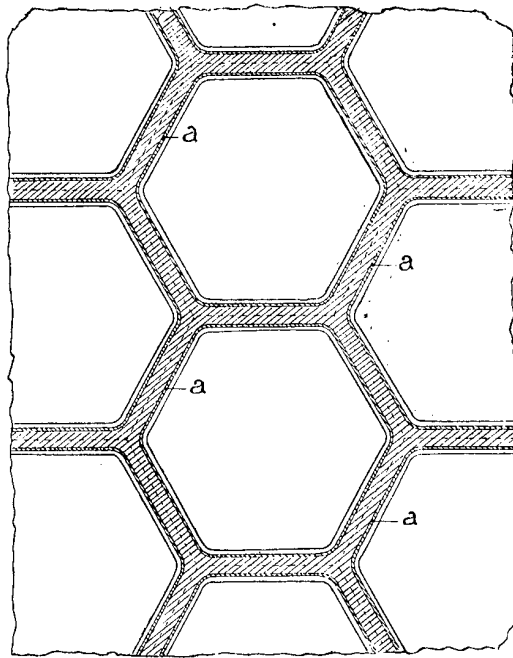


FIG. 2.

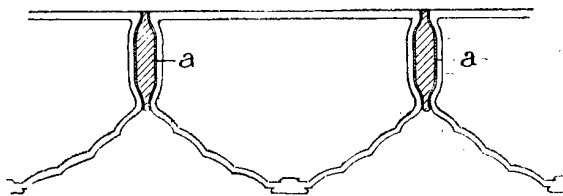


FIG. 3.

